

1766.

31 *décembre*. — Le Consulat donne une médaille d'argent de onze onces et 20 deniers au patron Louis Soubriat, pour avoir dégagé le pont de bois de la Saône des glaces.

1767.

2 *septembre*. — Le Consulat cède à M. Rigod de Terrebasse un terrain compris entre la rue du Bastion Villeroy (actuellement rue de la Barre) et la place de la Charité, ainsi que l'emplacement du Château-d'Eau (c'est actuellement le quai Monsieur).

1768.

Lors de la bénédiction de la première pierre du bâtiment de la Manécanterie, les Comtes de Lyon ont donné aux maçons un repas sous une tente dressée dans la cour de l'édifice, et le repas a été servi par les Comtes eux-mêmes. Le Consulat y assistait.

1769.

Scène scandaleuse de jansénisme arrivée à St-Galmier, qui fait interdire le curé Arnaudtison.

Démolition de la chapelle du Saint-Esprit, au bas du pont de la Guillotière.

MOREL DE VOLEYNE.

La fin au prochain numéro.